

Assurances & Protection de nos Adhérents — Saison 2026-2027

Au Fighting Training Center, la sécurité et la protection de nos pratiquants sont nos priorités absolues. Conformément au Code du sport, voici comment vous êtes couvert(e) au sein de notre club.

1. Notre Assurance Responsabilité Civile

L'association Fighting Training Center a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile « Groupements Sportifs » auprès de AXA France IARD (313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex).

- **Ce qu'elle couvre** : Elle garantit les conséquences financières des dommages corporels, matériels ou immatériels causés involontairement à autrui (un partenaire d'entraînement, un tiers ou le matériel de la salle) dans le cadre de nos activités encadrées.
- **Condition essentielle** : Pour en bénéficier, l'adhérent doit obligatoirement être à jour de sa cotisation annuelle et avoir fourni des informations exactes lors de son inscription.

Exclusions clés : Cette assurance ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle, de non-respect manifeste des consignes de sécurité des éducateurs, ou pour les incidents survenant en dehors des heures et lieux officiels des cours.

2. Votre Protection Corporelle Individuelle

Attention : L'assurance Responsabilité Civile classique du club ne couvre pas les blessures que vous pourriez vous infliger à vous-même sans l'intervention d'un tiers (ex: mauvaise réception, blessure musculaire seule).

Pour pallier ce risque et vous offrir la meilleure protection possible, le Fighting Training Center intègre automatiquement une Assurance Individuelle Accident auprès de notre partenaire AXA dans votre adhésion :

- **Une vraie sécurité** : Cette couverture spécifique vous indemnise pour les dommages corporels subis personnellement lors de votre pratique sportive au club (frais médicaux complémentaires, capital en cas d'invalidité, etc.), même si personne d'autre n'est responsable de votre blessure.
- **Consultation des conditions** : Les plafonds d'indemnisation, les franchises et les notices d'information détaillées de ces contrats AXA sont transparents et consultables à tout moment auprès des dirigeants du club sur simple demande.

Le Fighting Training Center reste à votre entière disposition pour vous guider et répondre à toutes vos questions concernant vos garanties d'assurance.